



Association BEST – Bourbon Échanges Scolaires Transocéans

Le Forum – local 42
85 rue du Général de Gaulle
97434 Saint Gilles les Bains



Association BEST – Bourbon Échanges Scolaires Transocéans
Séjours linguistiques en pays anglophones
Projet éducatif et pédagogique

Sommaire

1 – Projet éducatif

- a) Préalable
- b) Objectifs
- c) Descriptif de notre action

2 – Projet pédagogique

- a) OBJECTIFS GENERAUX
- b) OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
- c) MOYENS MIS EN ŒUVRE
- d) HEBERGEMENT
- e) PUBLIC ACCUEILLI
- f) ENCADREMENT
- g) COURS
- h) ACTIVITES
- i) RYTHMES DE VIE
- j) REGLES DE VIE
- k) VOYAGE
- l) PROTOCOLE SANITAIRE

1)Projet éducatif

a) Préalable :

L'association BEST, loi 1901, a vu le jour en 1986. Elle est née à l'initiative de Monsieur Fernand LAMOUREUX (Président jusqu'en 2006) ainsi que des professeurs d'anglais porteurs du projet.

En 2006 Madame Frédérique JULLIEN prend la relève suite à la retraite de Mr LAMOUREUX et à sa demande. Elle est depuis la Présidente, accompagnée des membres du Conseil d'administration au nombre de 9.

BEST, association de professeurs d'anglais bénévoles, offre des services éducatifs (séjours linguistiques) à vocation interculturelle et axés sur les relations humaines. Les programmes reposent sur des réseaux de responsables dans chaque région et sur des familles d'accueil choisies par les écoles de langues.

Best n'offre pas le même type de prestations qu'une agence de voyage.

Quelques chiffres : plus de 20 000 participants ont déjà effectué des séjours linguistiques en Grande Bretagne, en Australie, en Afrique du Sud, en Irlande et aux États-Unis avec BEST.

b) Objectifs

- Pratique de la langue anglaise par l'immersion en famille d'accueil et par les cours intensifs et ludiques avec des étudiants internationaux : il s'agit surtout d'apprendre à communiquer dans des situations authentiques de la vie réelle dans un contexte de détente. Cet objectif permettra à certains participants d'enfin oser prendre la parole en anglais et de réinvestir sans crainte ce nouvel acquis à son retour dans le cadre scolaire.
- Découverte d'une culture et d'un mode de vie différents : le but est d'apprendre à vivre ensemble, de se confronter à la différence et d'exploiter les richesses de la diversité. Ils permettent des rapports différents entre adultes (familles d'accueil, professeurs) et enfants (du groupe BEST et étudiants de l'école) et une socialisation entre pairs.
- Histoire et littérature, ouverture sur le monde extérieur : la tolérance et l'acceptation de la différence pour favoriser l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie et de la citoyenneté.
- Idée de la mobilité professionnelle : beaucoup tombent sous le charme du pays d'accueil et y retournent pour des stages ou y faire carrière.
- Épanouissement personnel et apprentissage de l'autonomie : une relation sera créée entre les participants du groupe et les jeunes élèves d'autres nationalités mais aussi avec la famille d'accueil.

c) Descriptif de notre action

Concerne des élèves à partir de 12 ans en Afrique du Sud, 13 ans en Australie, Londres et Dublin, 16 ans à New York, jusqu'aux études supérieures.

L'action linguistique de BEST s'inscrit dans le droit fil de ce que prescrit la Loi d'Orientation dont les 5 grandes lignes sont les suivantes :

- i. Garantir l'égalité des chances c'est-à-dire la lutte contre tous les handicaps et toutes les inégalités, notamment socio-culturelles et géographiques.
- ii. Répondre à la diversité des élèves en affirmant la place de l'élève au centre du système éducatif.
- iii. Favoriser la marche vers la citoyenneté en développant « la pédagogie de contrat » en particulier.
- iv. Faire naître une nouvelle dynamique d'établissement, autour du projet scolaire, en associant tous les partenaires y compris les parents d'élèves qui sont reconnus membres de la « Communauté Éducative ».
- v. Améliorer la formation des personnels : la loi prévoit notamment la publication d'un plan pluriannuel de recrutement des enseignants et le renforcement de leur formation continue.

Les séjours linguistiques en pays anglophones réalisés par l'association BEST participent à cet esprit de la loi d'orientation.

Par notre action linguistique :

- i. Nous luttons contre les handicaps socio-culturels et géographiques (séjours linguistiques dans une Académie isolée et insulaire)
- ii. Nous associons à notre action les élèves dans leur diversité grâce aux aides financières de la Caisse d'Allocations Familiales.
- iii. Nous développons une pédagogie de contrat (projet élaboré par chaque participant, contrat de production, contrat d'objectivité).
- iv. Nous tendons à faire naître une dynamique dans les établissements scolaires (concours, inscription dans les projets d'établissement des contrats d'objectif, de classe de promotion de langue étrangère, des stages en entreprise).
- v. Nous contribuons à la formation individuelle des personnels (nos séjours constituent de fait pour nos professeurs une formation continue en pays anglophones).

Le séjour linguistique est un outil pédagogique au service de EPLE Réunionnais.

L'action de BEST permet aux professeurs de l'Académie de faire accéder davantage d'élèves et d'étudiants de la Réunion au monde de la communication internationale.

2)Projet pédagogique

Fort d'une expérience depuis 1986, BEST poursuit son projet d'origine en adaptant ses séjours linguistiques non seulement aux besoins actuels des jeunes scolaires mais également aux demandes spécifiques des étudiants, des jeunes adultes et des projets des établissements scolaires.

a) OBJECTIFS GENERAUX

- permettre à chaque jeune de vivre pleinement un séjour épanouissant,
- favoriser la découverte d'un milieu différent,
- mettre en place un contexte favorisant l'autonomie, la responsabilisation et la socialisation de chacun,
- permettre à chaque enfant de s'impliquer et d'intégrer la vie de groupe malgré les différences de chacun.

b) OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- permettre aux jeunes de s'investir dans l'apprentissage ou le développement d'une langue étrangère,
- permettre aux jeunes d'être acteurs de leur séjour. Les jeunes doivent pouvoir exprimer leurs choix et aussi s'investir dans la vie de groupe,
- permettre aux jeunes d'apprendre à vivre dans une autre famille ou dans un groupe dans le respect des autres et de l'environnement,
- permettre à chacun de trouver sa place et favoriser les échanges,
- permettre la pratique d'activités favorisant la découverte du milieu.

c) MOYENS MIS EN OEUVRE

- mise en place de cours de langues suivant les consignes,
- mise en avant du respect de l'environnement dans les règles de vie,
- accompagnement des jeunes et disponibilité des encadrants,
- moments quotidiens où les jeunes sont informés des activités,
- discussion dès qu'une attitude ou parole non respectueuse est relevée.

d) HEBERGEMENT EN FAMILLE D'ACCUEIL

Le séjour linguistique crée des conditions d'apprentissage optimisées : il rompt avec le quotidien scolaire, plongeant les jeunes dans les tonalités de la langue et les expressions de la vie quotidienne. La formule d'hébergement proposée est en famille d'accueil sélectionnée par les différentes écoles et selon les normes demandées par la Présidente de BEST.

Découvrir, partager, comprendre, s'exprimer et donc «vivre» dans une famille d'accueil le temps d'un séjour, c'est une bonne façon de pratiquer une langue au quotidien.

C'est aussi la seule formule permettant d'expérimenter de l'intérieur un mode de vie différent et de découvrir, au-delà des différences, ce qui est commun aux deux cultures. Cette expérience est d'autant plus enrichissante que le participant est volontaire pour y prendre part.

Les participants développent ainsi leur autonomie par l'acquisition de repères dans un paysage complexifié. Les trajets sont des terrains privilégiés pour la mise en œuvre d'une pédagogie favorisant l'initiative, l'expérimentation et la responsabilité.

Ces moments en famille d'accueil se doivent de respecter le rythme de l'enfant (temps de sommeil et de repos). Leur régime et leurs allergies indiqués sur les fiches envoyées.

Dès l'arrivée sur place et jusqu'au départ, l'encadrant doit :

- informer les jeunes de l'importance d'avoir un esprit ouvert et une adaptation renforcée,
- questionner le jeune sur sa famille, son environnement,
- vérifier que les jeunes sont bien nourris,
- accorder une attention particulière à leur installation,
- être vigilant au moindre malaise que pourrait ressentir le jeune, et dans ce cas, contacter aussitôt l'organisateur local pour organiser une visite de famille ⁽¹⁾.

Au moindre problème rapporté par un jeune ou par l'organisateur local, l'encadrant doit recueillir assez de détails pour nous exposer la situation.

Ce dernier doit aussi :

- dédramatiser en parlant des habitudes de la famille qui peuvent différer des nôtres, puis en informer l'organisateur local afin de déterminer s'il est préférable d'appeler ou de visiter la famille.
- s'assurer régulièrement que le jeune va bien ; s'il constate une dégradation de la situation, il doit envisager un changement de famille. Ne pas parler de cette solution au jeune, tant que BEST ou l'organisateur local n'en ont pas confirmé la possibilité.

(1) *En accord avec nos partenaires les familles d'accueil sont choisies pour leur motivation et leur capacité à communiquer. Pour plus de sécurité, nous privilégions celles qui habitent des quartiers tranquilles aux abords de grandes métropoles ou des petites villes à dimension humaine. Elles sont visitées et suivies par nos partenaires et correspondants locaux. Année après année, nous conservons celles que nos participants ont appréciées. Si une difficulté survient en cours de séjour, il faut identifier le problème et si nécessaire envisager un changement de famille. Avant d'opter pour une solution radicale, il faut cerner précisément le problème avec le jeune, consulter l'organisateur local ainsi que le bureau BEST.*

e) PUBLIC ACCUEILLI

Les jeunes accueillis au cours des séjours vont du collégien de 12 ans aux étudiants parfois majeurs. Selon l'engagement solidaire de BEST, l'accueil d'enfants en situation de handicap est possible sur certains séjours.

Chaque enfant inscrit est pris en charge, suivant son handicap par un accompagnateur qui le suit de la préparation à la fin du séjour en partenariat avec les parents et les participants, soit par un accompagnateur spécialisé à son handicap.

f) ENCADREMENT

Le professeur accompagnateur, l'animateur et les dirigeants des écoles partenaires ont la charge de l'encadrement des jeunes qui leur sont confiés. Les exigences qualitatives de BEST requièrent d'être mature, expérimenté, motivé et engagé envers les jeunes.

Dans le souci d'assurer une sécurité maximum, BEST respecte les ratios d'encadrement imposé par la réglementation française.

LE RATIO D'ENCADREMENT PENDANT LE SÉJOUR (ENCADRANTS FRANÇAIS ET/OU AUTOCHTONES)

- 1 encadrant pour 12, bien souvent c'est 1 accompagnant pour 10.

L'ÂGE ET LA FORMATION DES ACCOMPAGNATEURS.

Nos accompagnateurs sont âgés de minimum 21 ans. Ils sont professeurs d'anglais ou autres mais ayant l'aisance dans la langue de Shakespeare diplômés ou en cours de diplôme.

L'ACCOMPAGNATEUR A UN RÔLE DE RÉFÉRENT ET DOIT :

- être à l'écoute
- assurer la sécurité physique, affective et morale des jeunes,
- construire une relation de confiance avec les jeunes,
- accompagner les jeunes dans la réalisation de leur séjour,
- respecter les jeunes en tant qu'individu à part entière,
- partager toutes les informations qui permettent à la collectivité de mieux fonctionner,
- participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs,
- donner l'exemple dans le respect des règles de vie et s'assurer du bon comportement des participants,
- gérer les relations avec les différents partenaires (organisateur local, animateurs locaux, professeurs),

g) COURS

Parce qu'une langue se parle, la méthode adoptée est avant tout communicative, basée sur des exercices de compréhension qui utilisent l'interaction entre les jeunes. La grammaire n'est pas abandonnée mais étudiée ou rappelée dans le contexte. Le but est d'enrichir le vocabulaire et d'acquérir l'aisance linguistique. **Ces cours sont ludiques avant tout pour être perçus comme un moment convivial d'échanges.**

BEST demande au partenaire de faire passer un test de niveau soit en ligne soit lors de la première matinée du séjour pour établir l'aisance du participant et le placer au mieux dans les cours selon :

- le lieu du séjour,
- le nombre de cours
- de la dimension linguistique donnée aux activités.

Et ceci en respectant la réglementation en vigueur qui stipule qu'un enfant de moins de 16 ans ne peut être placé dans un cours avec un élève adulte.

Les cours sont dispensés par des professeurs autochtones. Ces derniers possèdent les diplômes justifiant de leur capacité à enseigner leur langue à de jeunes étrangers.

L'ACCOMPAGNATEUR DOIT :

- pointer l'assiduité des jeunes à chacun des cours,
- faire respecter la durée des cours prévue au contrat,
- vérifier que les jeunes sont dans un groupe de niveau leur correspondant,
- pour chaque participant, faire compléter par le professeur autochtone le document « bilan de séjour » pour ce qui est de l'évaluation du niveau de langue et de la participation aux cours,
- demander au participant d'établir son propre bilan de séjour.
- une attestation de l'école et le bilan seront remis aux participants lors d'une cérémonie informelle en fin de séjour.

h) ACTIVITÉS

Les visites et les excursions complètent l'apprentissage de la langue par une découverte des principaux sites et monuments de la région.

Cela leur permet de développer leur aisance linguistique en dehors du contexte plus formel des cours. Ces sorties permettent au jeune de vivre un temps de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente. Le temps de vacances ou de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de s'approprier un environnement et des expériences.

Des périodes de temps libre d'une durée limitée (une à deux heures maximum) sont prévues.

Le temps libre se déroule toujours dans des lieux sûrs, quadrillés par les accompagnateurs et les déplacements s'effectuent toujours en petits groupes. À une heure donnée, les participants rejoignent le point de rendez-vous déterminé en début d'activité.

Les loisirs sont toujours encadrés dans le respect des normes exigées par le ministère de tutelle (1 adulte pour 12 jeunes).

OUTRE L'ACCOMPAGNEMENT, L'ACCOMPAGNATEUR DOIT :

- vérifier avec l'organisateur local que tout a bien été préparé en amont,
- expliquer que les activités sont parties intégrantes du séjour et donc obligatoires,
- assurer la sécurité du groupe : aucun jeune sans surveillance !

- motiver les participants et intervenir lors des visites organisées, tel un guide touristique retraçant l'histoire des lieux, etc....

D'après le contrat BEST avec les parents et les participants aucun jeune ne doit ressortir le soir quand il est rentré dans sa famille (sauf si soirées d'animation organisées et prévues au programme toujours encadrées par les accompagnateurs ou si la famille sort avec lui)

i) RYTHMES DE VIE

Exemple du déroulement d'une journée type :

- 9h-12h appel et cours de langue avec pauses régulières
- 12h-13h30 repas et détente
- 13h30-17h activités diverses
- 17h-18h (selon les partenaires) retour dans les familles.
- Détente et douche puis dîner en famille
- Soirée en famille.

TEMPS DE JOURNÉE

- Temps d'activités : activités obligatoires (excursion ou activité sportive/manuelle/récréative) proposées par le partenaire.
- Temps informel : temps au cours duquel le jeune est libre de choisir une activité proposée.
- Temps libre : l'encadrant reste à la disposition des jeunes.

j) RÈGLES DE VIE

ORGANISATION DES RÈGLES DE VIE

L'accompagnateur doit présenter les règles de vie qui seront appliquées pendant le séjour ainsi que les spécificités culturelles du pays.

COMMUNICATION

L'accompagnateur doit favoriser la communication entre les jeunes et les adultes tout au long du séjour.

k) VOYAGE

C'est par le voyage que démarre et s'achève la mission de l'accompagnateur.

Mais une réunion avec tous les parents, les participants et les accompagnateurs a lieu un mois avant chaque séjour pour établir ce projet pédagogique et mettre en contact tous les acteurs du voyage.

BEST prévoit l'utilisation quasi-exclusive de grandes compagnies aériennes et des transports accrédités par la législation des pays qui nous accueillent.

Les professeurs accompagnateurs s'assurent que toutes les règles de sécurité applicables en France soient également appliquées dans le pays de destination même si parfois elles n'y sont pas obligatoires (port de la ceinture de sécurité par exemple).

Assuré d'un voyage sans surprise, l'accompagnateur n'a d'autre préoccupation que celle de l'encadrement des jeunes à l'aller, comme au retour et tous les participants sont enregistrés sur Ariane.

1) Protocole sanitaire

Mise en place des normes de sécurité et de protection suite à la crise Covid

L'association BEST et ses partenaires ont toujours veillé et vérifié que les familles suivent des consignes d'hygiène de vie tant pour la maison que pour les repas.

Depuis la crise Covid, les règles sont plus strictes à tous les niveaux.

Les chefs de groupe sont chargés d'expliquer aux participants et de faire un rappel aux partenaires avant et pendant le voyage les mesures appliquées par la France.

- Ils ont en leur possession des tests antigéniques si doute de cas Covid. Celui-ci est immédiatement pris en charge comme dans tous les cas de maladie ou accident.
- Distribution de gel hydroalcoolique dès que nécessaire et port du masque dans les transports et lieux publics lors des activités programmées.
- Aération et désinfection des salles de classe.
- Demande est faite aux familles de respecter ces mêmes règles.

En conclusion BEST est une association qui veut suivre le projet éducatif et pédagogique depuis sa création en 1986. Nous assurons tous nos séjours et tous les participants par notre assurance de la MAIF remise à jour chaque année.

Un expert-comptable supervise les comptes et une Assemblée Générale a lieu tous les ans pour donner quitus moral et financier.

De même l'association dispose d'une garantie financière en relation avec son activité qui lui a permis de faire face aux problèmes rencontrés depuis sa création et ceux dus à la pandémie depuis 2020.

Fait à Saint Gilles les Bains le 23 juin 2022

La Présidente



